



# COMMUNIQUÉ DE PRESSE



LOI-CADRE TRANSPORTS

## UNE "COQUILLE VIDE" BUDGÉTAIRE ET UNE PRIVATISATION ACCÉLÉRÉE !

Si nous saluons l'intention d'une programmation pluriannuelle des transports et le fléchage des recettes autoroutières, notre organisation syndicale insiste sur l'urgence de sécuriser à minima les 1,5 Md€ pour éviter la totale déliquescence de notre réseau et alerte sur les lacunes critiques du projet de loi actuel. Entre « désert financier » immédiat et menaces sur les droits sociaux des cheminots, le compte n'y est pas.

**#1. Un « trou d'air » financier inacceptable jusqu'en 2032.** Le texte promet des investissements massifs, mais la manne des concessions autoroutières ne sera disponible qu'en 2032. D'ici là, le secteur fait face à un vide de financement alors que les besoins sont de 3 milliards d'euros supplémentaires par an dès 2026. Notre exigence : L'inscription dans la loi d'un plancher contraignant de 1,5 milliard d'euros par an pour le réseau dès 2027.

**#2. Alerte sur la « privatisation » du domaine public.** Sous couvert de financer le système de signalisation ERTMS, l'article 6 autorise la création de filiales ouvertes à 49 % aux capitaux privés. Le constat : Un montage qui transfère les profits au privé tout en laissant les risques au public. L'oubli social : Le texte est muet sur le sort des salariés transférés (statut, garanties de retour). L'UNSA exige des garanties sociales explicites et le principe du volontariat.

**#3. Le danger d'un réseau à deux vitesses.** L'asymétrie de moyens entre la Société des Grands Projets (SGP), dotée d'une capacité d'emprunt élargie, et une SNCF Réseau asphyxiée par la tutelle de Bercy crée une fracture territoriale. Le risque : Moderniser les métropoles tout en laissant les lignes régionales et les petites gares en sous-équipement chronique avec, à terme, le risque d'abandon pour obsolescence d'un tiers du réseau ferré français.

**#4. Le grand oublié : le Fret ferroviaire.** Incompréhensiblement, le titre dédié au fret ignore totalement le rail pour ne traiter que de la route et du portuaire. L'UNSA réclame un plan d'investissement de 500 M€/an dédié à la régénération des infrastructures de fret (trijages, lignes capillaires).

**ON NE RÉPARE PAS UN RÉSEAU AVEC DES REPORTS COMPTABLES, MAIS AVEC DES BUDGETS. CE TEXTE, EN L'ÉTAT, EST UN DÉCOR SANS LES MOYENS DE SES AMBITIONS.**

### CONTACTS PRESSE



**Fabrice Charrière**  
Secrétaire général  
**06 63 15 41 47**



**Fanny Arav**  
Secrétaire générale  
adjointe  
**06 85 02 67 92**

“

NOUS APPELONS LES PARLEMENTAIRES À AMENDER LE TEXTE EN PROFONDEUR POUR GARANTIR L'UNITÉ DU RÉSEAU NATIONAL ET LA PROTECTION DE TOUS LES SALARIÉS DU RAIL !